

# L'eau, un bien public qu'il faut préserver

Les syndicats de la province de Luxembourg veulent préserver la gestion publique de l'eau. Résumé d'un débat organisé avec les cellules Rise (Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement) à la haute école Robert Schuman de Libramont.

Faut-il craindre que des entreprises privées demain gèrent l'eau en Luxembourg ou ailleurs en Wallonie? Pour Bruno Antoine, secrétaire fédéral de la CSC-Luxembourg, et son homologue FGTB, la question méritait un débat. Certes, le nouveau gouvernement wallon a manifesté sa volonté de préserver une gestion publique de l'eau. Mais suffit-il de le décréter pour y parvenir? Selon Pablo Sanchez, responsable de la pétition citoyenne pour le droit à l'eau à la Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU), il y a un agenda en matière de privatisation en Europe, malgré certains propos rassurants de la Commission.

Ces dernières années, les privatisations ont concerné des pays comme l'Italie, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne et la France. Plusieurs villes d'Europe ont expérimenté à leurs dépens un partenariat public-privé. La Wallonie est-elle à l'abri? Plusieurs exemples ont montré que la situation pourrait rapidement basculer.

Bernard Antoine, responsable à l'intercommunale chargée de l'assainissement de l'eau en province de Luxembourg, a rappelé que le financement de l'eau sera sous pression dans

les prochaines années. En effet, côté dépenses, tant la distribution que l'assainissement exigent des investissements lourds. Et côté recettes, les volumes vendus sont en diminution constante. Avec 100 m<sup>3</sup> par raccordement, la Wallonie est déjà un des plus faibles consommateurs d'eau en Europe. Avec une eau très abondante mais très coûteuse à gérer, compte tenu du faible nombre d'habitants au kilomètre carré, la province de Luxembourg est particulièrement concernée.

Du côté des représentants communaux présents, on confirme que les citoyens restent farouchement attachés à leur eau, mais les difficultés de financement obligent à augmenter le prix. La moitié des communes de la province ont par ailleurs confié leur réseau à la Société wallonne des eaux.

Le caractère public de la gestion est-il pour autant garanti? Il y a matière à s'interroger. Pour maintenir les finances à flot, le secteur pourrait en effet être tenté, demain, de se tourner davantage vers des sous-traitants ou des investisseurs privés. Il semble néanmoins qu'en Luxembourg, syndicats et citoyens veillent au grain. ✪ T.D.



La Wallonie est un des plus faibles consommateurs d'eau en Europe.

## Pétition européenne

Lancée en 2012, l'initiative citoyenne européenne baptisée «L'Eau est un droit humain» a collecté 1,5 million de signatures au sein des différents pays de l'Union. La Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU) et une large coalition d'associations citoyennes réunies sous la bannière «Right2Water» ont exigé que la gestion de l'eau soit reconnue comme un service public.